



COMMUNIQUE
N°2020-/12/DGS/VB/RM

---000---

Objet : Stop COVID-19 : fermeture exceptionnelle des services municipaux du mardi 16 au lundi 22 juin, 8 h

Le Maire de la Commune de Rémire-Montjoly et Président de la Caisse des Ecoles le Dr Jean GANTY, porte à l'attention de la population, que dans le cadre des mesures de lutte contre la propagation du coronavirus, l'ensemble des services municipaux, sauf la Police municipale, sera fermé au public du mardi 16 au lundi 22 juin, 8 h.

Pour la gestion des urgences relatives aux déclarations de naissance et de décès composer le numéro suivant : 0694 45 06 22, de 8 h à 17 h.

Rémire-Montjoly, le 15/06/2020



Le Maire,

Jean GANTY

Diffusion :
-Tous médias